



La Centrale Des Voiristes

Centrale à béton et centre de recyclage

TARIFS EN VIGUEUR AU 01/03/2025 (HTVA)

HORAIRES

CENTRALE À BÉTON 6h00 - 16h00

CENTRE RECYCLAGE 6h00 - 18h00

VERSAGE DE DÉCHETS INERTES (€/t)

(hors classe 2, amiante, fibrociment, blocs cellulaires)

BÉTON (code déchet : 17 01 01)

Béton non armé propre	GRATUIT
Béton non armé < 10% de sable	6,05
Béton non armé > 10% de sable	18,01
Béton armé propre < 1m	10,01
Béton armé propre > 1m	17,55
Béton armé < 25% terre ou avec fines	20,61

TARMAC sans goudron (code déchet : 17 03 02)

Tarmac sans élément étranger	6,50
Raclage	3,25

MIXTES (code déchet : 17 01 07)

Mixtes avec 0% de fines, propre	13,85
Mixtes < 25% de fines	20,35
Mixtes > 25% de fines ou terres	38,87

TERRES (code déchet : 17 05 04)

Lot < 20m3 (36t) : sans traçabilité ni analyse, terrain non-suspect, max 25% inertes	39,00
Code 10	Prix sur demande

DÉCHETS DE NETTOYAGE DE RUE (code déchet : 20 03 03)

Dechets balayages	97,50
-------------------	-------

VENTES DE PRODUITS (€/t)

GRANULATS RECYCLÉS

BETON

0/20 - 20/40 - 0/31,5 - 0/63	8,45
------------------------------	------

HYDROCARBONÉS

Tarmacs concassés 0/31,5	6,50
--------------------------	------

MIXTES INERTES

Préscalpage	GRATUIT
0/20 - 20/40 - 0/31,5 - 0/63	5,20

NEGOCE

SABLES

Poussier 0/4	18,20
Concassé	10,40

TERRES

Végétales	11,70
Criblées	GRATUIT

CENTRALE À BÉTON (€/m³)

STABILISÉ	50 kg	100 kg	150 kg	200 kg	250 kg	300 kg
Sable 0/4	58,50	66,81	75,13	83,45	91,77	100,09
Récyclé 0/10	38,80	47,12	55,44	63,75	72,07	80,39
EMPIERREMENT	2,5%	3,0%	3,5%	4,0%	4,5%	
la D22	82,31	84,31	86,31	88,30	90,30	
la D22 recyclé	48,34	49,67	49,67	49,67	49,67	
BÉTON	100 kg	150 kg	200 kg	250 kg	300 kg	350 kg
D22	88,90	95,51	102,13	108,74	115,36	121,97
D22 recyclé	60,92	68,52	76,12	83,72	91,32	98,92
Poreux D22	83,65	90,13	96,61	103,09	109,57	116,06
BLOC BÉTON EMPILABLE "LÉGO"	Vente / Location		Prix sur demande			

Tous les prix sont hors TVA 21% (tonnes versées ou chargées). Le client est seul responsable de sa Masse Maximum Autorisée. Le versage des matériaux mélangés entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement. L'enlèvement des matériaux s'entend : fournitures chargées, départ de nos installations, prix à la tonne hors taxe. Toutes les factures sont payables à 30 jours date de facture. Tout retard entraîne l'application d'une pénalité de 20% du montant de la facture et l'application d'intérêts de retard de 15% l'an. Pour tout litige, seul le Tribunal de Commerce de Nivelles est compétent. Délais de livraison indicatifs. Les marchandises sont livrées aux risques et périls de l'acheteur dès leur individualisation. La réception des marchandises est réputée avoir été faite par l'acheteur. Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à leur complet paiement. Tout planning d'exécution de nos travaux n'est donné qu'à titre indicatif. Tout événement constituant un obstacle insurmontable à l'exécution normale de nos obligations ou nous contraignant à suspendre temporairement ou définitivement nos travaux, sera considéré comme cas de force majeure. Ce sera notamment le cas d'une grève, d'un arrêt de travail, d'un lock-out ou du fait d'intempéries, dégâts ou circonstances assimilables. Tout marché conclu moyennant un prix forfaitaire implique la possibilité d'un travail normal et continu. Sont seuls valables, les ordres écrits du client. Toutefois, un ordre verbal peut être exécuté s'il est confirmé par écrit endéans les 12 heures. Notre matériel et nos produits, même s'ils sont entreposés auprès du client, demeurent notre propriété exclusive.

La Centrale des Voiristes
Rue de Dizeaux 2,
1360 Perwez

Tél. : 081/84.00.18
info@lcdv-gb.be
www.lcdv-gb.be

TVA : 1008.672.712
BE48 7320 7478 4626